

<b>THEMATIQUE : ACCES AUX DROITS</b>	SDSF : Améliorer la connaissance et renforcer la lisibilité des offres disponibles sur les territoires
<b>Action 13 : Faciliter l'accès et le maintien des droits pour tous à l'ère du numérique</b>	

<b>Rappel du diagnostic</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace France Services identifié et bien fréquenté</li> <li>- Centralité et bon niveau de services du Bourg Centre</li> <li>- Multitude et diversité des intervenants (CIDFF, CAF...)</li> <li>- Illectronisme</li> <li>- Accès aux outils numériques</li> <li>- Mobilité limitée (des personnes et des offres de services)</li> <li>- Manque de lisibilité des différentes offres sur notre territoire</li> <li>- Volonté des partenaires de renforcer leur interconnaissance sur le territoire</li> </ul>	
<b>Descriptif de l'action</b>	
Continuer à permettre l'accès aux droits, aux services au plus grand nombre des habitants du territoire	
<b>Objectifs de l'action</b>	
<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Recenser, communiquer, promouvoir les initiatives locales de lutte contre l'illectronisme et de sensibilisation auprès de tout public</li> <li>2) Améliorer la connaissance et renforcer la lisibilité des offres disponibles sur le territoire</li> <li>3) Pérenniser les postes de conseillers numériques sur le territoire</li> <li>4) Proposer une synergie entre les acteurs du numérique pour développer de nouvelles actions sur l'ensemble du territoire</li> </ol>	
<b>Evaluation de l'action</b>	
<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateurs/ critères d'évaluation</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Réduire la fracture numérique</li> <li>2) Avoir une vision globale de l'offre sur le territoire et ainsi éviter les zones blanches en termes d'accessibilité</li> <li>3) Limiter le non recours aux droits</li> <li>4) Développer des outils de communication à destination des familles et des élus</li> <li>5) Permettre d'améliorer les actions de lutte contre l'illectronisme par une mise en synergie des différents intervenants</li> <li>6) Permettre et améliorer l'accès au numérique et aux démarches dématérialisées</li> <li>7) Explorer de nouveaux outils numériques</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Evolution de la fréquentation des services</li> <li>2) Evolution de la répartition des actions sur le territoire</li> <li>3) Evolution du nombre d'actions en lien avec le numérique à destination de tout public</li> <li>4) Evolution du nombre de réunions entre les différents acteurs du territoire</li> <li>5) Satisfaction des habitants</li> </ol>
<b>Référent de l'action</b>	
Le / la chargé (e) de coopération CTG participe au pilotage	
<b>Moyens mobilisables humains, financiers, matériels</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Communauté de Communes de la Région de Rambervillers</b></li> <li>Pôle services à la personne (agent (e) chargé (e) de coopération CTG,...), service COM, salle, matériel, prestations extérieures</li> </ul>	

- **Communes signataires de la CTG au sein de la Communauté de Communes de la Région de Rambervillers**

Acteurs de terrain, salle, matériel, prestations extérieures

- **CAF**

Appui technique du chargé de conseil et de développement et du chargé d'intervention sociale

- **Conseil départemental des Vosges**

Temps d'expertise des travailleurs médico - sociaux du Pôle Développement des Solidarités

- **MSA Lorraine**

Temps d'expertise du ou de la professionnel(le) du territoire

- **Autre**

Communes, bénévoles, organismes divers (PETR...)

Démarrage de l'action

2026

Point d'étape

Bilan annuel

Echéance

2030